

	DOSSIER D'ADMISSION EN EHPAD LISTE DES PIÈCES A FOURNIR	Référence : OPC/PECA/E012 Version 18/08/2022 Page 1/2
---	--	---

Le dossier d'admission comporte :

un volet administratif :	il peut être complété par le demandeur (vous) ou toute personne de votre entourage habilitée à le faire (famille, personne de confiance, travailleur social, personne chargée de la protection juridique, etc.) ; Il est signé par le demandeur (vous) ou votre représentant légal.
un volet médical :	il doit être complété par votre médecin traitant ou un autre médecin. Ce volet doit être transmis sous pli confidentiel au médecin coordonnateur de l'établissement qui pourra émettre un avis sur la capacité de l'EHPAD à vous recevoir au regard de la capacité de soins de l'établissement.

PIÈCES JUSTIFICATIVES A JOINDRE AU DOSSIER :

Le dossier doit être accompagné de la photocopie des pièces justificatives suivantes :

- Carte nationale d'identité ou passeport
- Livret de famille ou extrait de naissance
- Carte de séjour pour les étrangers
- Attestation de la carte vitale ou attestation CMU (couverture maladie universelle)
- Photocopie de la mutuelle ou CMUC (couverture maladie universelle complémentaire)
- Justificatifs de pensions et retraite
- Dernier avis d'imposition ou de non-imposition
- Dernière déclaration de revenus
- Relevés des placements bancaires
- Attestation d'assurance responsabilité civile personnelle
- Attestation d'assurance pour les biens et objets personnels de valeur

Si bénéficiaire :

- Notification du conseil départemental du droit à l'aide sociale (le cas échéant)
- Notification de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) à domicile pour l'accueil temporaire (le cas échéant)
- Notification de l'APA établissement pour l'hébergement permanent (le cas échéant)

Si mesure de protection juridique (tutelle, curatelle, ...) :

- Ordonnance de jugement de mise sous protection juridique de la personne

PLUS D'INFORMATION AUPRES DU BUREAU DE LA GESTION HOSPITALIERE DES PATIENTS

 03.89.22.41.03 ou 03.89.22.42.13

 ghp@hiva.fr

 Du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h à 17h